

Master Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement Parcours Programmation et planification territoriales

MR10501A - 120 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+3

Niveau(x) de sortie : BAC+5

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 31470

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :

- o aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;
- o aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec le master et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;
- o aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Objectifs

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique.

Le master se déroule sur deux ans. La première année vise à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et compétences, et ouvre la voie à une spécialisation en 2e année dans le cadre de 3 parcours au choix, qui peuvent être également suivis comme certificats de spécialisation en dehors du master :

- o Programmation et planification urbaine ;
- o Mobilités, transports et urbanisme .Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences

des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

- o Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;
- o Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;
- o Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;
- o Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;
- o Communiquer sur le projet ;
- o Organiser l'information et la concertation publique ;
- o Maîtriser la production des documents d'urbanisme ;
- o Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d'ouvrage sur le plan opérationnel.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir 2 notes par unité d'enseignement, sans rattrapage. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

Contenu de la formation

Tronc commun

Parcours M1

Dynamiques Territoriales : Économie, Transition Écologique et Ville Productive	AVT214	6	ects
Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	EDT124	6	ects
Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	AVT209	4	ects
Gestion territoriale de l'environnement	AVT212	4	ects
Atelier conduite de projet et outils de communication	AVT215	6	ects
Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	AVT208	4	ects
Droit de l'urbanisme appliqué	AVT105	6	ects
QUANTUM GIS	AVT204	4	ects
Anglais professionnel	ANG330	6	ects
Grand Oral	UATR1B	10	ects
Littérature urbaine	UATR03	4	ects
Parcours M2			
Diagnostic et expertise urbaine	UEV218	6	ects
Ville numérique	NCU221	6	ects
Développement durable et territoires	UEV233	4	ects
Financement public du développement territorial	AVT207	4	ects
Atelier de projet	UEV237	6	ects
Approfondissement et réflexions urbaines	UEV235	4	ects
Approfondissement de la démarche de programmation urbaine	AVT203	4	ects
Développement territorial et pratiques de mobilités	EDT221	6	ects
Aménagement sanitaire et médicosocial du territoire, vieillissement	EDT122	4	ects
Rapport d'activité ou de stage	UATR1C	6	ects
Projet tutoré	UATR09	10	ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr